

1. Débitrice: KENGA HOLDING SA, 1207 Genève
2. Remarques: KENGA HOLDING SA, pour notification à Monsieur Georges Bavaud, administrateur, rue du Clos 5, 1207 Genève, actuellement en fuite.
Selon art. 66 al. 4 ch. 1 LP
Notification
Commination de faillite no 01 119769 J
Créancier: UBS SA, ex UBS, Rue du Rhône 8, 1204 Genève
requiert paiement de
1. CHF 944'046.35 plus intérêt à 5% du 17 mars 1998
ainsi que les frais du commandement de payer et de la commination de faillite de CHF 810.- et les frais de la main-levée d'opposition de CHF 980.-.
Titre et date de la créance, cause de l'obligation:
1. Certificat d'Insuffisance de gage, poursuite no 94 028230 B du 16 mars 1998
Délai de paiement: 20 jours
N'ayant pas obtempéré au commandement de payer à vous notifié le 27 février 2001, vous êtes menacé de faillite:
Si la créance ci-dessus et les frais de la poursuite ne sont pas payés dans les vingt jours de la notification du présent acte, non compris le coût de la présente publication, le créancier aura le droit de requérir contre vous la faillite.
Si vous estimez n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, vous pouvez dans les 10 jours, à teneur de l'article 17 de la loi sur la poursuite, porter plainte à l'Autorité de surveillance.
Vous avez d'ailleurs la faculté de solliciter de l'autorité compétente l'octroi d'un sursis concordataire.
Genève, le 12 avril 2002
Le Préposé: M. Michel Ochsner

Office des poursuites Arve-Lac
1211 Genève 3

(00425310)